



CSA : Récidive au SPIP 16 !

Voilà déjà 6 mois de passés pour cette année 2024 et un seul CSA a pu se tenir en date du 8 janvier 2024 . Pour mémoire , des CSA devaient avoir lieu les 30 janvier et 25 mars 2024, mais ils ont tous été annulés par le président par mail pour des raisons difficilement acceptables

Un nouveau CSA était prévu le 20 juin 2024, date imposée par le président.

Coup de tonnerre, nous recevons le 10 juin à 19 heures un mail du président qui étrangement nous indique l'annulation du CSA pour participer à une réunion. Ce mail précise qu'il reviendra vers les OS pour réfléchir à une nouvelle date **durant les congés d'été**.

De qui se moque t'on ?

Quoi qu'il en soit le délai d'envoi des convocations et ordre du jour n'étaient pas respectés comme à chaque fois. Ils sont loin les propos du Président qui évoquaient lors d'une audience syndicale du 30 janvier 2024, la tenue de CSA tous les 2 mois dans l'idée d'améliorer le dialogue social et ainsi une meilleure communication dans le service

Cette annulation entraîne donc un nouveau report de sujets importants (télétravail, charte des temps, procédure 741-1 , convocations LSC, organisation du service, gestion des cases durant les congés ..), dont nous sollicitons l'étude, sans succès depuis des mois.

Le Président avait pourtant tenté de rendre les OS responsables de l'absence de communication entre l'équipe et la direction du SPIP . Pour exemple, après la diffusion de la note de service sur les congés (nous imposant 50 % de présence), l'équipe s'était fermement opposée demandant à la direction de revoir sa copie La direction avait évoqué le fait que l'équipe avait été consultée en amont par les OS alors qu'elles ont dû consulter dans l'urgence, les documents n'ayant pas été transmis dans les délais légaux. Faut-il souligner que ces délais ne sont pas seulement de la forme, ils garantissent l'exercice des droits. N'oublions pas, que malgré cette opposition forte de l'équipe, il nous a été imposé la présence de 50 % de CPIP durant les vacances sans justification de la part de nos cadres . Les OS avaient pourtant porté la parole des agents du service en votant contre cette note.

En outre l'équipe pointe les défauts de communication de l'équipe encadrante et s'épuise de ne pas recevoir de réponses à ses questions (sujets sans cesse reportés, travail préparatoire qui n'aboutit pas, absence de réponse à des interrogations, absence de discussion sur les orientations générales du SAP, distinction soudaine entre réunion d'antenne et réunion départementale, absence de concertation de l'équipe sur le travail partenarial, absence de travail sur les tâches transversales ...). De plus, l'équipe ne tolère plus les remises en cause injustifiées tant sur l'investissement fourni que sur les dysfonctionnements soulevés.

L'équipe ne tolère plus de porter seule les actions collectives du service.

Elle déplore également le manque d'anticipation chronique concernant notamment les arrêts maladie prévus, les congés maternité et l'arrivée des nouveaux agents comme pour exemple la CPIP placée qui s'est trouvée quasiment deux mois sans tâches à accomplir malgré la charge de travail conséquente du service .

En réponse au manque de communication, la direction a eu l'idée de mettre en place des réunions de service toutes les semaines chamboulant ainsi une fois de plus l'organisation de service. Lors de ces premières réunions hebdomadaires ce sont toujours les mêmes sujets et les mêmes problématiques qui ont été évoqués par l'équipe et quasiment toujours aucune réponse ni action de la part de la direction.

Rien ne sert de multiplier les réunions chronophages si c'est pour faire du blabla et utiliser la langue de bois .

Comment ne pas être en colère lorsque l'on découvre la veille au soir un point de l'ordre de jour évoquant le refus de télétravail durant les congés d'été alors qu'un mail de notre DFSPiP en date du 12 janvier 2024 précise que demander la présence de 50 % des effectifs durant les congés permet d'inscrire le télétravail dans cette organisation. Lors d'un échange oral en réunion de service , textes à l'appui, il a été démontré qu'il était fait nulle part allusion d'une interdiction du TT durant les congés, la direction est donc revenue sur sa décision.

Il n'est pas étonnant que l'équipe se démobilise pour se protéger face à l'augmentation considérable des risques psychosociaux. D'ailleurs , il n'y a eu aucun CSA en formation spécialisée prévue par l'article 6 du même texte, en 2023 et 2024 alors que l'équipe ne cesse de verbaliser sa souffrance. Nous avons sollicité , à la demande de l'équipe lors d'une HMI en janvier, la venue de la psychologue du travail (demande formulée au mois de janvier 2024 par l'agent de prévention du service auprès du DFSPiP). Depuis silence radio qui interroge sur l'aboutissement de cette sollicitation . Ce n'est pas faute d'avoir relancé sur l'avancé de la demande à chaque réunion de service .

Lorsque, qu'enfin un profil d'organisation se dessine, nos requêtes sont détournées et ne correspondent pas aux besoins initiaux.

Malgré les tentatives des OS à mettre en place des lieux d'échanges constructifs nous arrivons sur une impasse dans la collaboration d'un travail équipe-direction. Faut-il des arrêts maladie en cascade pour qu'un audit prenne la mesure de l'état du SPIP de la Charente. Il nous semblait pourtant que les préconisations de l'auto-contrôle de 2022 étaient claires .

La DISP de Bordeaux a rendu obligatoire la formation ADERES pour les personnels : ASS, psychologues, CPIP. Elle devrait rendre obligatoire les formations management pour ses cadres.

Pour mémoire nos tracts précédents sur les mêmes dysfonctionnements :

[SPIP 16 : Lettre ouverte au DFSPiP du SPIP 16 – CGT insertion probation \(cgtspip.org\) 2020](#)

[Je ne vous souhaite pas une bonne année ! – CGT insertion probation \(cgtspip.org\) 2023](#)

[Comment apprend-on la signature d'un nouveau protocole au SPIP de la Charente ? En surfant sur intranet ou en ouvrant la Charente Libre ! – CGT insertion probation \(cgtspip.org\) 2023](#)

[CGT SPIP 16: CE QUI DEVAIT ARRIVER ARRIVA – CGT insertion probation 2024](#)

[NON ! NON ! Et ... NON ! – CGT insertion probation \(cgtspip.org\) 2024](#)